

MAROLLES LE MAG

#183

AVRIL 2023



AGISSONS ENSEMBLE

POUR NOTRE CADRE DE VIE

// MICRO-FOLIE
P.5

// MAISON POUR TOUS
P.11

// BUDGET PRIMITIF
P.16



4 VŒUX AUX MAROLLAIS



10 TRAVAUX



12 AGISSONS ENSEMBLE POUR NOTRE CADRE DE VIE



16 BUDGET PRIMITIF



21 PORTRAIT ASSOCIATION : L'ÉTOILE MAROLAISE



24 FÊTE DU SPORT

MAROLLES LE MAG' - #183 - AVRIL 2023

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : EGMA FRANCE - Santeny
- // Tirage : 2200 exemplaires
- // Photo de couverture : Équipe des services techniques
- // Photos : Service Communication et 123RF
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur **MAROLLESENBRIE.FR**
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



Échangeons ensemble le 16 mai (19h) pour améliorer notre cadre de vie

Chères Marollaises, Chers Marollais,

Nous sommes nombreux à nous être installés à Marolles-en-Brie en raison de son aspect verdoyant. Des règles d'urbanisme, se trouvant dans notre PLU*, protègent ce cadre de vie.

Nous constatons cependant une multiplication des enfreintes à ces règles : absence de déclaration de travaux en mairie ou encore installation de clôtures non conformes. Ce dernier point est accentué par le fait que les haies en thuyas arrivent en fin de vie, certaines ayant été plantées il y a 40 ans.

Ainsi, de nombreux Marollais se voient contraints de les retirer et d'installer, dans l'attente que les nouvelles haies grandissent, **des clôtures non conformes avec notre règlement d'urbanisme** : bâches, clôtures en paille, en cannisse ou encore des panneaux de bois, ...

Ces installations, certes pour la plupart temporaires, dénaturent notre cadre vie.

Consciente de la problématique, l'équipe municipale souhaite juguler ce phénomène.

La préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous.

C'est dans cette idée que j'ai le plaisir de vous convier à une **réunion publique**, le mardi 16 mai prochain à 19h, à la salle des fêtes.

Ce n'est qu'ensemble que nous trouverons des solutions pour préserver durablement l'aspect verdoyant de Marolles-en-Brie.

En plus du dynamisme des activités marollaises que vous trouverez dans ce magazine, nous avons souhaité vous rappeler dans le dossier les déclarations et autorisations nécessaires pour effectuer des travaux chez soi mais également, vous présenter les actions mises en place par la Commune en 2023 pour mieux protéger notre cadre de vie : plantation d'arbres et arbustes, création d'une voie verte au parc urbain, sanctuarisation d'espaces naturels, organisation de la semaine du développement durable etc...

Je tiens à remercier ici nos agents techniques communaux pour leur travail et leur engagement pour la préservation de notre cadre de vie (cf la photo de couverture de ce magazine).

Je sais pouvoir compter sur votre concours comme vous pouvez compter sur notre engagement pour **faire de Marolles-en-Brie, une commune encore plus belle.**

Bien à vous

Votre Maire
Alphonse BOYE

* PLU : Plan Local d'Urbanisme

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX MAROLLAIS



Le samedi 21 janvier, plus de 200 Marollais étaient réunis à l'espace des Buissons, pour la première Cérémonie des vœux depuis l'élection de la majorité municipale, en juillet 2020. L'occasion pour Monsieur le maire et son équipe de revenir sur les projets réalisés par la commune depuis deux ans et de présenter ceux à venir.

Avant de présenter les vœux de l'équipe municipale aux Marollais, Monsieur le maire a tenu à débiter son discours en rappelant la volonté initiale de la commune, face à la baisse continue du nombre d'habitants depuis 1999, de « donner une perspective à Marolles. Celle d'atteindre à nouveau le seuil des 5 200 habitants que nous étions en 1999, alors que nous ne sommes plus que 4 850 aujourd'hui. »

Il a ainsi exposé longuement les raisons qui ont poussé l'équipe municipale à s'impliquer pour débloquer le projet de construction de logements dans le Centre ancien qui vise à parfaire le parcours résidentiel à Marolles : « l'offre (actuelle) pavillonnaire, composée essentiellement de grandes maisons, ne permet pas un parcours résidentiel qui répond aux besoins de tous les âges de la vie ».

Conscient de l'inquiétude de certains Marollais quant aux nouvelles familles que nous allons accueillir dans la commune, tout particulièrement dans les 41 logements sociaux du programme, Monsieur le maire a exposé les dispositions prises par l'équipe municipale afin d'avoir la main sur l'attribution de ces logements sociaux. Ainsi, en plus d'être associée par la Préfecture et le bailleur social Valophis, à l'attribution de leur quota de logements, la municipalité, bien que carencée, attribuera 21 logements sociaux.

Ce discours a également permis à Monsieur le maire de présenter les principaux projets municipaux pour 2023 : la création de la voie verte au parc urbain, la remise en état et le déploiement de caméras, le retour des 10 jours de Marolles en Fête cet été ou encore l'ouverture de la Maison pour Tous.

Enfin, Monsieur le maire a conclu en rappelant que grâce à la stratégie budgétaire de la commune visant à recourir aux subventions, la mutualisation de certains services ou encore la bonne gestion des deniers publics par les agents, la commune n'augmentera pas le taux des impôts locaux ni les tarifs municipaux en 2023.



Un grand merci aux services de la commune pour l'organisation de cet événement, aux bénévoles du Conservatoire pour l'animation musicale et à nos jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants et à l'ensemble des Marollais présents à cette cérémonie.

De nombreux partenaires institutionnels étaient présents : Monsieur le sénateur Laurent Lafon, Monsieur le président de GPSEA, Laurent Cathala ou encore plusieurs maires du département, dont ceux du Plateau briard.



Pour retrouver le discours de Monsieur le maire dans son intégralité, scanner ce QR Code

MICRO-FOLIE UNE EXPÉRIENCE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Du 18 au 26 mars, la Micro Folie, projet innovant porté par le GPSEA, s'est installée à nouveau sur notre commune. Au programme, des visites du musée numérique, des fablab, des ateliers robot et un micro festival sur le thème de la danse.

L'ouverture de cet événement, sur la thématique découvrir le monde, a permis aux Marollais de s'initier au codage informatique via l'atelier smarteo mais aussi de créer un moucharabieh et broder ses rêves sur du tissu à l'aide de la brodeuse numérique.

Durant la semaine, les élèves des écoles élémentaires des Buissons et de la Forêt ont pu suivre une conférence du musée numérique ainsi qu'un atelier manuel sur les thèmes de l'autoportrait, l'art moderne et la découverte du monde.

Le dernier week-end, consacré à la danse, avec une découverte du collectif Orbe et leur Vibes a entraîné les Marollais dans une nouvelle expérience corporelle et sensorielle. Ceux-ci ont pu profiter des différents fablab pour créer des badges et floquer leur tee-shirt.

On vous donne rendez-vous, d'ores et déjà l'année prochaine pour une nouvelle édition de la Micro-Folie !



Retrouvez les photos de cette deuxième édition de la Micro Folie en scannant ce QR Code

Boîtes de Noël

MERCREDI 14 DÉCEMBRE

Les jeunes Marollais encadrés par l'équipe de la Maison des Jeunes ont réalisé des boîtes de Noël pour les personnes démunies, contenant des produits d'hygiène, des vêtements et des jouets pour les enfants.



Service Minimum d'Accueil

LES 19 JANVIER, 31 JANVIER, 7 FÉVRIER, 16 FÉVRIER, 7 MARS, 23 MARS

Durant les différentes journées de grèves, le service minimum d'accueil a été mis en place dans nos écoles marollaises.



Loto

VENDREDI 3 FÉVRIER

Un loto a été organisé par les associations de parents d'élèves : le CIREP et le GIPE. De nombreux lots ont été remportés par les Marollais présents et ont permis de récolter des fonds pour différents projets de l'école élémentaire des Buissons.

EN IMAGES



Concert «The Cringe»

VENDREDI 13 JANVIER

Le groupe « The Cringe » s'est fait remarqué à l'occasion d'un concert proposé aux Marollais à l'école de la Forêt par l'association de parents d'élèves (CREP). Cette représentation a permis de récolter des fonds pour la coopérative et financer des projets comme le voyage scolaire.

« Ce soir tout est permis »



VENDREDI 20 JANVIER

C'est dans une folle ambiance que l'équipe d'animation a reçu les Marollais pour leur première soirée « Ce soir tout est permis » ! Au programme : des défis farfelus, du rire et du partage.



EN IMAGES

Médaillés du Travail

SAMEDI 4 FÉVRIER

Le 4 janvier dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir les premiers médaillés du travail de l'année. Ils ont pu échanger et partager leurs différents parcours professionnels.



CCAS

JEUDI 2 MARS

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé pour nos seniors un après-midi de bien-être, profitant de l'expérience d'une jeune volontaire du SNU, Lysia, qui a proposé un atelier soin des mains.



Les Élus à votre rencontre

SAMEDI 18 MARS

Les élus étaient présents sur le centre commercial des Buissons pour un moment d'échanges sur des sujets divers.



Réouverture du Relais Petite Enfance

SAMEDI 25 MARS

La responsable du Relais Petite Enfance a annoncé sa réouverture le 25 mars dernier. Situé dans les locaux du Centre de Loisirs, Karine sera ravie de vous recevoir pour échanger, partager, et accompagner les parents, les futurs parents et les assistantes maternelles.



Théâtre

SAMEDI 11 FÉVRIER

« Talons Aiguilles et Poil aux Pattes » une pièce de théâtre pleine d'humour et de partage appréciée par de nombreux marollais.



Challenge de Marolles

SAMEDI 4 MARS

Le 4 mars a eu lieu la cérémonie de remise du Challenge de Marolles à l'hippodrome de Vincennes, par le Trot, en présence de Monsieur le maire.



COLLECTE ORGANISÉE PAR LES CME AU PROFIT DU SECOURS CATHOLIQUE

Du 6 au 17 février, nos jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) organisaient une collecte alimentaire et de produits d'hygiène au profit du Secours Catholique. Dans chaque école de la commune, un chariot était présent pour inciter chacun à donner.



Le 17 février, et accompagnés par Mehdi Bellouth, conseiller municipal en charge des CME, des animateurs de la commune, nos jeunes élus ont déposé le résultat de la collecte dans les locaux du Secours Catholique, à Marolles.

Les enfants ont été remerciés par les bénévoles du Secours Catholique par un goûter, très apprécié !
Bravo à eux et merci à vous !
Encore une fois, les Marollais ont fait preuve de générosité.

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le jeudi 16 février dernier, de nombreux Marollais étaient présents pour découvrir le projet de la résidence intergénérationnelle qui s'implantera, début 2025, au Cœur de Village.

Portée par Expansiel, promoteur du projet, cette résidence 100% sociale sera gérée par le bailleur Valophis. Elle a pour objectif d'amener des publics d'âges variés à se rencontrer sur des intérêts communs et contribuer à la prévention de la perte d'autonomie et d'éviter l'isolement, en permettant notamment aux seniors de vivre auprès de résidents plus jeunes et de bénéficier d'espaces de partage entre locataires.

Cette résidence compte 55 logements au total, dont 23 logements fléchés à destination des seniors avec des adaptations spécifiques au bien vieillir, validées par un ergothérapeute et 32 pour du logement familial classique.

Tout un programme d'animations sera proposé et mis en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune, selon les besoins et les envies des locataires de la résidence.

Les équipes d'Expansiel et Valophis, ainsi que l'architecte du projet, les élus, notamment Monsieur le maire et son adjointe Vanessa Hanni, ont répondu aux nombreuses questions des habitants.



PROJET INCLUSION AUTOUR DU HANDICAP



Dans le cadre du projet pédagogique de l'Enfance, un des objectifs est de sensibiliser les enfants à la différence culturelle mais aussi au handicap. Du 6 au 10 février, les élèves du CP au CE2 de l'école élémentaire des Buissons ont expérimenté cette notion de Handicap à travers différents défis :

- Un parcours à l'aveugle pour mieux appréhender le quotidien d'une personne non-voyante
- Un jeu de manipulation pour comprendre les difficultés des personnes atteintes d'un handicap visuel
- Une sensibilisation des enfants à la déficience de membres supérieurs à l'aide de moufles ou gants de boxe
- Un memory pour informer sur le handicap auditif et montrer aux enfants qu'il existe des techniques simples pour communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes
- Une mise en situation d'une personne malentendante : discussion avec des casques anti-bruit

Une mise en situation qui a permis aux enfants de se rendre compte que nous avons tous des spécificités et de banaliser la différence.

STAGE MULTISPORTS



28 enfants ont participé au stage multisports durant les vacances de février.

Nos jeunes stagiaires ont pu découvrir les activités suivantes : acrosport, biathlon, gymnastique, tennis de table, boxe éducative, bumball, athlétisme...

Une très bonne ambiance et des enfants motivés toute la semaine !

Un prochain stage est prévu du 24 au 28 avril 2023

Inscription : scolaire@marollesenbrie.fr - Tél : 01 45 10 38 31



LE SNU, DES JEUNES QUI S'ENGAGENT POUR LA VILLE

Le Service National Universel (SNU) est un dispositif éducatif visant à responsabiliser et impliquer les jeunes de 15 à 17 ans dans la vie de la Nation et développer leur citoyenneté.

Depuis la rentrée scolaire 2023, ce sont 13 jeunes âgés de 15 à 17 ans qui ont rejoint les agents de la commune pour étoffer nos équipes et apporter à la fois un regard attentif et une aide précieuse dans la réalisation de nos projets d'intérêt général. Leurs missions : accompagner nos équipes, mettre à notre service leurs compétences et leur dynamisme, s'impliquer dans la vie de notre commune.

Encore un grand merci à eux pour leur engagement, leurs qualités indéniables et leur bienveillance à l'égard des autres.



DISTRIBUTION MAROLLES LE MAG

Pour ce nouveau Marolles le Mag et les suivants, la distribution sera effectuée par nos jeunes, encadrés par les agents de la Maison des Jeunes. Ils seront, bien évidemment, rémunérés, sous forme de participation pour des sorties organisées par la Maison des Jeunes.

Un grand merci à eux pour leur disponibilité !

EN TRAVAUX

EXTENSION DES TERRAINS DE PÉTANQUE

La commune, dans sa volonté de soutenir les associations et leur développement, a répondu à la demande des équipes de la Boule Marollaise : augmenter le nombre des terrains, rendu nécessaire, notamment pour l'organisation de tournois. Depuis la transformation du stade Didier Boutten en synthétique, l'association n'est en effet plus en mesure d'organiser de grands tournois comme par le passé.

Les services techniques de la ville ont donc démarré le 3 avril, des travaux d'extension pour les terrains de pétanque, avec l'ajout d'une aire de douze terrains contre six actuellement. Ils seront répartis en deux niveaux de technicité, grâce à une différence de granularité des revêtements de finition. Une allée périphérique d'un mètre de largeur facilitera l'accès à tous ces terrains.

Ce projet d'extension sera complété au cours du second trimestre 2023 par la plantation d'arbres (création de zone d'ombrage grâce à 10 sujets : 5 hêtres communs et 5 alisiers blancs) ainsi que l'ajout de plusieurs bancs puis d'un cabanon.

L'association y organise à ce titre un tournoi de pétanque, ouvert à tous, le dimanche 28 mai. Inscription le matin de 9h à 9h30.



EN TRAVAUX

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE MAISON POUR TOUS

Durant les mois d'avril et mai, l'ancien local de la Police municipale, jouxtant l'Espace des Buissons, sera aménagé par les équipes des services techniques pour accueillir, en septembre, la Maison pour Tous.

En quoi consiste la Maison pour Tous ?

Annoncée lors de la cérémonie des vœux aux Marollais, la Maison pour Tous est un lieu d'échanges et d'activités à destination des habitants. Ouverte à tous, elle se doit d'être placée au centre de vie de la commune. C'est ainsi que le site de l'ancien local de la PM a été choisi, au centre de la commune, à proximité de l'école des Buissons et du centre commercial.

La Maison pour Tous sera composée de deux bureaux et d'une grande pièce principale avec un espace détente et une cuisine. Les travaux d'aménagement consistent à créer ces espaces en abattant des cloisons, en changeant les sols et les peintures.

La Maison pour Tous est un espace dédié aux habitants et animé par des habitants bénévoles. C'est la particularité de cette structure.

Tout en étant une antenne du Centre Communal d'Action Sociale, la Maison pour Tous sera animée au quotidien par une équipe de bénévoles. Ce sont ces mêmes bénévoles qui proposeront aux habitants des activités, ateliers, conférences. C'est également à ces bénévoles que vous pourrez faire des propositions d'activités et d'animations.

Le programme des premières animations vous sera communiqué dans les prochains mois.

Ouverture prévue en septembre prochain !



AGISSONS ENSEMBLE POUR NOTRE CADRE DE VIE

Marolles-en-Brie profite d'un environnement riche en paysages verdoyants et d'une biodiversité malgré l'urbanisation contemporaine qui s'impose. C'est dans ce contexte que la municipalité souhaite préserver le cadre de vie de notre commune.

QUELLES DÉCLARATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

ABRI DE JARDIN

De 5 à 20m², dépôt d'une déclaration préalable de travaux. Au-delà, un permis de construire est nécessaire

VÉRANDA / EXTENSION

Jusqu'à 40m² dépôt d'une déclaration préalable de travaux (sauf si le seuil de 150m² de surface plancher totale est dépassée). Au-delà un permis de construire est nécessaire.

NOUVELLE FENÊTRE OU VELUX

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

PISCINE

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour un bassin allant de 10 à 100 m² (non couverte ou avec une couverture de hauteur ne dépassant pas 1,80m).

TERRASSE

Pas d'autorisation nécessaire pour une terrasse de plain-pied. Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour une surface inférieure à 40m² surélevées avec fondation profonde. Au delà un permis de construire est nécessaire.

PERGOLA / CARPORT

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour une surface de 5 à 40m² (si accolé à l'habitat). Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour une surface de 5 à 20m² (si non accolé à l'habitat)

TRANSFORMER UN GARAGE EN PIÈCE D'HABITATION

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux au-delà de 5m².

PORTAIL / CLÔTURE

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Dépôt d'une déclaration préalable jusqu'à 1 000 Kw. Au-delà un permis de construire est nécessaire.

RAVALEMENT OU CHANGEMENT DE COULEUR DE FAÇADE

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux seulement en zone PPMH (Périmètre de Protection des Monuments Historiques)

Plus d'informations : au 01 45 10 03 32
ou secretariat-urbanisme@marollesenbrie.fr

ÉCHANGEONS ENSEMBLE SUR NOTRE CADRE DE VIE

Depuis de nombreuses années, des clôtures ont été installées par des Marollais alors qu'elles ne sont pas conformes à nos règles d'urbanisme (PLU), dégradant fortement notre cadre de vie. La commune, pleinement consciente de la problématique souhaite endiguer ce phénomène et convenir des solutions avec les habitants.



LES ACTIONS DE LA COMMUNE POUR AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE EN 2023

1 PLANTATION D'ARBRES

Mi-mars, une vingtaine de poiriers d'ornement, 15 pruniers et 1 chêne ont été plantés le long des cheminements près de la passerelle du Parc urbain. Cette plantation, opérée par les services de la commune, marque le début des plantations d'une soixantaine d'arbres et d'arbustes en 2023 via le plan départemental 50 000 arbres.

Ces plantations ont été étudiées par nos agents des Espaces Verts en fonction des besoins et des essences des arbres. Ainsi, dans l'idée de créer un ombrage naturel, ce sont 5 hêtres communs et 5 alisiers blancs qui seront plantés au parc de la Marnière ; pour désimperméabiliser un espace de 30 m² au rond-point de Grosbois, un massif sera créé et composé de dix rosa stiloxa ainsi qu'un Viorne Orbier.

En 2024, une centaine d'arbres plantée dans centre ancien afin de créer des murs végétaux entre les nouveaux bâtiments et les anciens.



2 NOUVEAU MARCHÉ POUR L'ENTRETIEN DE NOS ARBRES

Les arbres de la commune sont entretenus par une société extérieure. Le périmètre du nouveau marché porte principalement sur l'entretien des 1076 arbres d'alignement sur voirie qui composent le patrimoine arboré de la ville. Signé en 2023, il s'étend sur 3 ans.

3 ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DE TOUT URBANISME

Dans le cadre du Périmètre de Protection des Espaces Naturels et Agricoles du Conseil Départemental, le Parc urbain, le golf et le champ du rond-point des blés d'or (situé à Santeny) seront classés. Notons que le Prieuré Saint-Arnoult bénéficie déjà de cette protection.

4 CRÉATION D'UNE VOIE VERTE AU PARC URBAIN

Dans l'idée de remettre en état les chemins piétonniers et favoriser les déplacements doux, une voie verte sera créée dans le parc urbain. S'étalant sur 3 ans, le projet sera découpé en plusieurs phases dont la première verra les travaux démarrer en septembre 2023.



5 NOUVEAU LOGICIEL POUR MIEUX ANALYSER L'ÉTAT DE NOS VOIRIES ET PLANIFIER LES TRAVAUX

La commune vient de se doter d'un système d'enregistrement visuel utilisant une intelligence artificielle pour évaluer l'état des réseaux routiers. Les données rassemblées sur le terrain seront ensuite analysées et mises à disposition des Services techniques pour planifier et hiérarchiser les travaux de voirie.

Semaine du Développement Durable

MARDI 9 MAI

Ateliers pour les élémentaires :
Un quizz des incollables
«Missions économie d'énergie»
et un jeu « trouve l'erreur »

Équipe du Centre de loisirs
sur les temps du périscolaire

MERCREDI 10 MAI 15H ET 17H30

Spectacle familial
«Un précieux Trésor»
par La Cicadelle

Salle des fêtes

JEUDI 11 MAI

9H-12H : Atelier couture
zéro déchet - Salle du Conseil
Inscriptions : ccas@marollesenbrie.fr

14H : Visite du SIVOM
(places limitées) Inscriptions :
cabinet-maire@marollesenbrie.fr

SAMEDI 13 MAI

10H : Matinée nettoyage
C.C. des Buissons
&
13H : Pique-nique solidaire
Parc urbain

VENDREDI 12 MAI 19H30

«Parlons climat avec énergie»
par l'association
La Fresque du Climat

Salle des fêtes

DIMANCHE 14 MAI 10H - 18H

La nature en Harmonie
(Marolles en Harmonie)

Parc urbain



LE BUDGET 2023

LES CHIFFRES CLÉS

Adopté en Conseil municipal le 6 avril dernier, le budget primitif 2023 est marqué par un contexte économique difficile : inflation et augmentation des coûts de l'énergie. Découvrez dans ce dossier les éléments clés qui composent ce budget.

SECTION FONCTIONNEMENT 9 774 700 €

+ 5,96 % par rapport au budget primitif 2022 car + 568 000 € dus à l'inflation. (voir focus ci-dessous)

Hors effet d'inflation, la section fonctionnement est en baisse de 0,19 %.

SECTION INVESTISSEMENT 2 783 200 €

- 13 % par rapport au budget primitif 2022 et stable par rapport à 2021

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 64 750 €

+ 13,4% par rapport à 2022

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX ET TARIFS MUNICIPAUX + 0%

L'engagement de la commune de préserver le pouvoir d'achat des Marollais se matérialise par la non augmentation du taux des impôts locaux et des tarifs communaux.

SUBVENTIONS AU CCAS 145 000 €

+ 11% par rapport à 2022 : en vue d'une probable augmentation des demandes d'aides de la population (bons énergie, etc...) et de l'ouverture de la Maison Pour Tous en septembre 2023 (voir page 11)

NOUVEL EMPRUNT 0

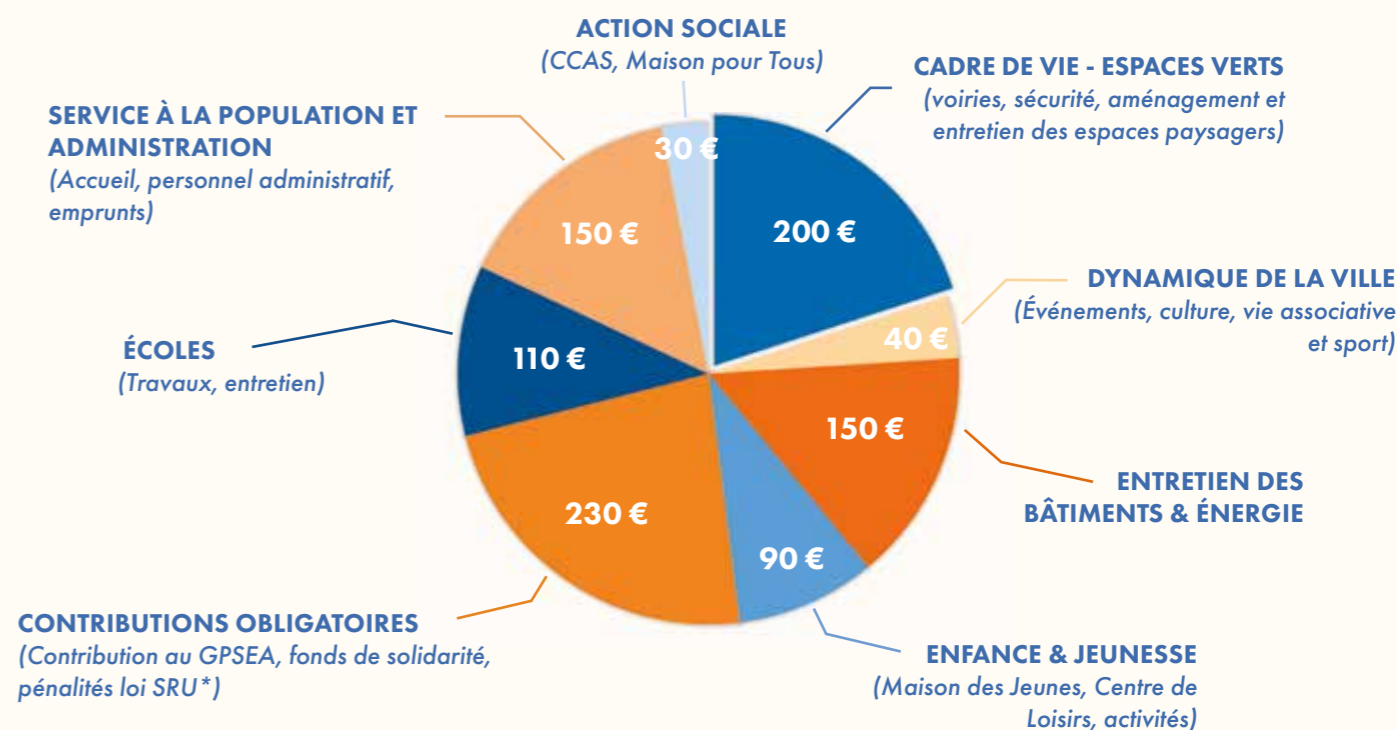
Focus : Comment pèse le difficile contexte économique sur le budget de la commune ?

Depuis l'été 2022, le contexte économique d'inflation pèse sur les dépenses de fonctionnement de la commune : augmentation des dépenses énergétiques (électricité x 2,5 ; gaz x 3 ; carburants), augmentation du point d'indice des fonctionnaires (+ 3,5 points depuis juillet 2022) et du montant du SMIC.

Pour 2023, les répercussions sont estimées à 568 000 euros. C'est en ce sens que les dépenses de fonctionnement sont en

augmentation de 5,96% par rapport à 2022. Toutefois, et comme annoncé dans votre magazine de janvier 2023, la Commune a mis en place différentes mesures pour participer à l'effort de sobriété et atteindre les objectifs de réduction de consommation énergétique fixés par la loi : étude énergétique des bâtiments, extinction de l'éclairage public la nuit, remplacement de cet éclairage par du LED, température abaissée dans les bâtiments, sensibilisation aux écogestes, etc...

QUE FAIT LA COMMUNE AVEC 1 000 € ?



*Dans la mesure où la Ville de Marolles-en-Brie n'a pas atteint le quota de 25% de logements sociaux imposé par l'État (loi SRU), elle reste carencée ce qui a pour principale conséquence le versement de pénalités : 166 500€ pour l'année 2023.

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- Création de la voie verte au Parc Urbain : 300 000 €
Il s'agit d'un plan pluri annuel sur 3 ans dont l'objectif est de créer une voie verte par la reprise des cheminements allant du centre commercial jusqu'aux Bagaudes.
- Plantation d'arbres et d'arbustes : 25 000 €



VOIRIE

- Travaux de voirie : 256 000 €
- Poursuite du passage à l'éclairage public à LED : 192 000 €
- Remise en état et extension du réseau de vidéoprotection : 355 000 €



ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics : 125 000 €
- Agrandissement du boulodrome : 56 000 €
- Travaux dans les écoles : 48 000 €
- Aménagement de la Maison pour Tous (voir page 11) : 10 000 €



LE PLAFOND TENDU s'adapte harmonieusement à votre intérieur : avec un abaissement de 12 mm la perte de hauteur n'est pas ressentie. Votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'intégration d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir **une création unique dans votre intérieur**, s'adapte à **toutes les formes possibles** : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

LES AVANTAGES DU PLAFOND TENDU

- INSTALLATION PAR DES PROS**
Rapide, sans déménagement, propre, un minimum de poussière.
- SANS ENTRETIEN**
Antistatique, anti UV, lessivable, produit spécifique.
- BUDGET MAÎTRISÉ**
Économique sur le long terme. On le remplace en réutilisant les profils existants.
- ADAPTABLE**
À toutes les pièces, sans exception, perte de hauteur réduite, conforme aux normes européennes.
- FINITION PARFAITE**
Masque toutes les imperfections. Permet de cacher les tuyaux, câbles, poutres apparentes.
- VASTE CHOIX**
Plusieurs coloris, 3 finitions : mat, satin, laqué ou toile à effet.

YAMÉNO

74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE
Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com - Tél. 01 60 29 27 99

www.yameno.fr



À VENIR

LE PLATEAU BRIARD S'ENGAGE POUR LES JO 2024 RDV LE SAMEDI 10 JUIN PROCHAIN

Cent ans après, les JO reviennent à Paris, du 26 juillet au 11 août 2024 !

Devant le caractère exceptionnel de l'événement, les cinq communes du plateau (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes) ont de concert souhaité s'engager dans l'année olympique en fédérant les initiatives qui jalonnent l'année et qui nous conduiront jusqu'aux Jeux Olympiques. Notons que trois des communes du Plateau, dont Marolles-en-Brie, sont labélisées «terre de Jeux» par le Comité d'Organisation des JO. Cet engagement du Plateau briard débutera par une première journée olympique, au Bois d'Auteuil à Villecresnes, le samedi 10 juin 2023.

L'objectif de cet après-midi sera de permettre au plus grand nombre, jeunes et moins jeunes, de profiter d'un moment de détente, de rencontre et de découverte de nos associations dans l'esprit de l'olympisme : animations, challenges ludiques, etc... Plus d'informations à venir sur cette journée exceptionnelle.



AGENDA

AVRIL



MUNICIPAL

CARNAVAL

Samedi 15 avril
15h

Départ de la cour de la mairie



ASSOCIATIF

AUDITION DES ÉLÈVES CONSERVATOIRE

Samedi 15 avril
20h | Salle des fêtes



ASSOCIATIF

CONCERT DES PROFESSEURS CONSERVATOIRE

Dimanche 16 avril
16h | Salle des fêtes

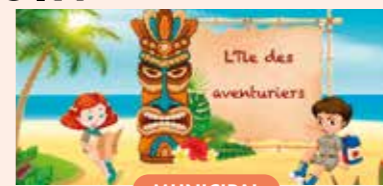
JUIN

AUTRE

JOURNÉE ÉQUESTRE DU VAL DE MARNE

Dimanche 14 mai
8h - 17h30

Domaine de Grosbois
Baptêmes poneys, démonstration
de la garde républicaine,
spectacle équestre, etc...



MUNICIPAL

KOH LANTA

Samedi 3 juin

10h - 16h | Espace des Buissons
Inscription : service.enfance@marollesenbrie.fr



ASSOCIATIF

FOULÉE VERTE ÉTOILE MAROLLAISE

Dimanche 4 juin
Parc Urbain | voir page 22

ASSOCIATIF

CONFÉRENCE UIA 94

LE MONT ATHOS
Par Alain Vivien

Vendredi 21 avril
14h30

Salle du Conseil

MAI



MUNICIPAL

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Lundi 8 mai
11h | Monument aux Morts



MUNICIPAL

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 9 au 14 mai
Détail du programme p.15



INTERCOMMUNAL

FAITES DU SPORT

Samedi 10 juin
13h - 19h

Bois d'Auteuil | Villecresnes



ASSOCIATIF

THÉÂTRE DU CONSERVATOIRE

Dimanche 11 juin
15h | Salle des fêtes

MUNICIPAL

VOYAGE ANCV LA BAULE

Du 10 au 17 juin

Inscription : 01 47 10 38 30
ou ccas@marollesenbrie.fr

COMPLET

Vente

Achat

Conseil

Estimation



meilleurs agents

2023

★★★★★

UNE SOLUTION SUR MESURE !

Professionnel à **votre écoute**, parce que chaque **projet est unique**
et mérite la plus grande **attention**, Je vous apporte une expertise
individualisée pour vous guider à travers toutes les étapes.

Contactez-moi

ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ESTIMATION GRATUITE



Club
EXCELLENCE
2023

Laurent LIGONNIERE

06 25 35 61 68

Agent indépendant, immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 832 557 623

JUILLET



MUNICIPAL

SPECTACLE PÉRISCOLAIRE DE FIN D'ANNÉE

Vendredi 16 juin
19h | Espace des Buissons



MUNICIPAL

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin
Centre Commercial des Buissons



MUNICIPAL

MAROLLES EN FÊTE

Du 1^{er} au 12 juillet
Parc Urbain

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNE



www.marollesenbrie.fr



@villedemarolles



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



L'ÉTOILE MAROLAISE, C'EST UNE GRANDE ET LONGUE HISTOIRE

Depuis 1948, l'Étoile Marollaise œuvre pour le bien-être de notre commune. Cette association a été fondée par un groupe d'amis, qui, lors de sa création, organisait, les dimanches après-midi, des animations dansantes, des séances de cinéma, des lotos, la galette des rois et des rallyes pédestres. À cette époque il n'y avait pas encore d'activités sportives. C'est plus tard, que Mme REDON (femme du maire de Marolles, Paul Redon) a eu l'initiative d'organiser des matchs de football pour occuper les enfants marollais. C'est comme cela que le club de football de Marolles-en-Brie est né. Cette association a introduit plusieurs activités sur notre ville : la gymnastique, le basketball, le volleyball, le handball, la randonnée, le tir à l'arc, le club informatique, le taïchi chuan, le tennis de table, le club photos, le baby gym et même durant quelques années de la philatélie.

L'Étoile prend en charge également l'organisation de la soirée beaujolais (plus connue sous le nom de soirée villageoise), la fête de la Saint-Jean, le téléthon en compagnie d'autres associations marollaises.

Aujourd'hui, l'Étoile Marollaise souhaite se moderniser en renforçant sa présence digitale. Un site internet est en cours de création afin de centraliser les informations relatives aux activités, aux événements et photos des différentes manifestations. En attendant, vous retrouverez toutes les actualités de l'association sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

RENCONTRES MAROLLAISES



La section Apiculture de notre association RENCONTRES MAROLLAISES gère le rucher communal qui est situé au cimetière paysager près du parking de l'Église. Nous avons perdu cet automne 5 colonies d'abeilles à cause des attaques du frelon asiatique. Le frelon asiatique se nourrit d'insectes et particulièrement d'abeilles dans les ruchers et il empêche les butineuses d'aller chercher nectar et pollen pour nourrir la colonie ce qui provoque le déclin de la colonie. Cette espèce invasive a été introduite accidentellement en 2005 dans des poteries en provenance de Chine débarquées à Bordeaux et depuis elle s'est propagée sur tout le territoire. Nous devons tout mettre en œuvre pour limiter sa propagation car c'est aussi une menace pour les humains.

Le stage d'aquarelle animé Par Corinne Izquierdo qui a eu lieu les 23, 24 et 25 février a eu beaucoup de succès.

Renseignements : au 06 19 72 63 69

CONSERVATOIRE

Encore une fin d'année qui sera bien remplie pour le Conservatoire de Marolles. Devant le succès rencontré, la danse de salon continue ses soirées after-work dans les studios de danse. En Avril les mardi 11 et 18 Avril à 19h30. Renseignez-vous pour les dates des mois suivants. Toujours en Avril, l'école de musique présente à la salle des fêtes de Marolles l'audition des élèves le samedi 15 Avril à 20 heures, et leurs professeurs vous invitent à leur concert le dimanche 16 Avril à 16 heures, toujours à la salle des fêtes. Le samedi 3 Juin aura lieu le gala de danse annuel au Safran à Brie-Comte-Robert. Le week-end du 10 et 11 Juin sera consacré au théâtre à la salle des fêtes de Marolles. Le samedi 10 Juin en soirée avec la troupe de théâtre adultes et le dimanche 11 Juin dans l'après-midi avec la représentation des trois classes d'enfants et de la classe d'ados. Venez nombreux découvrir toutes ces activités et encourager nos élèves.

Informations : www.conservatoiremarolles.fr ou conservatoiremarolles94@gmail.com

UNIVERSITÉ INTER-AGE 94

Pour les trois derniers mois de la saison, l'UIA vous propose plusieurs activités sur le plateau briard. Mais, tout d'abord, signalons l'événement le plus marquant :

Le 21 avril à la salle du Conseil, à 14h30, aura lieu la seconde conférence organisée par l'UIA à Marolles en partenariat avec la municipalité. Cette fois, le sujet sera « Le Mont Athos » : « Depuis plus de 1500 ans, une république monastique est installée en Grèce du nord sur le mont Athos, l'Agion Oros. Ses vingt monastères concentrent une exceptionnelle richesse artistique et maintiennent un foyer de spiritualité orthodoxe bien vivant. L'accès à ce site singulier reste peu accessible au grand public...et est rigoureusement interdit au sexe féminin. Nous y entrerons cependant sous la conduite d'Alain Vivien, ancien secrétaire d'État aux affaires étrangères, visiteur assidu de la Sainte Montagne. »

Nous vous invitons également à venir à nos conférences de proximité, au cinéma du Forum à Boissy :

Le 14 avril : « Du psychisme au système immunitaire, il n'y a qu'un pas » par M. Sylvain FISSON,

Le 12 mai : « Caffin d'Orsigny : les débuts de l'agriculture industrielle et scientifique à La Varenne Saint-Hilaire » par M. Pierre GILLON, historien

Le 9 juin : « La Petite Musique de l'Astrophysique » par M. Philippe LAUDET, ingénieur astrophysicien

Pendant les vacances de printemps, nous vous proposons aussi un cycle de trois séances dédiées à un des grands compositeurs romantiques : Brahms. Donné par Mme Danielle RIBOUILLAUD, ce stage va se dérouler les 25, 26 et 27 avril de 14h30 à 16h30 à la salle Calès à Boissy-St. Léger.

Inscriptions : 01 45 13 24 45 - contact@uia94.fr - uia94.fr

LE NEZ AU VENT

Avec le printemps, les activités du Nez au Vent seront à leur maximum. Pedibus bien sûr mais aussi balades à vélo adaptées à tous niveaux, cours pour apprendre à pédaler, tester le tricycle ou le vélo à assistance électrique... Nos bénévoles sont là pour vous conseiller et vous aider si besoin.

Contact : 06 84 67 40 49 ou asso.lenezauvent@gmail.com
Site internet : www.lenezauvent94.org

28^E FOULEE VERTE DE MAROLLES-EN-BRIE 04/06/2023

28^E FOULEE VERTE MAROLLES-EN-BRIE 94440

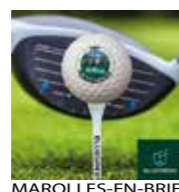


L'inscription à la course vaut participation au trophée la S.O.M. des forêts (La Sagitaire/Trail André Ormesson/ La Foulée Verte) sous condition de participation aux trois courses.

04/06/2023

15KM: 9H30 / 5KM: 9H45 / 1,5KM: 11H15 / 0,8KM: 11H30

PARCOURS PLATS SUR ROUTES FORESTIÈRES - MESURAGE OFFICIEL DU 15 KM



Pharmacie Tsia



EGMA France PARIS - NICE - TOULOUSE

Dr. d'Image: Vous autorisez expressément les organisateurs de la course "Foulée Verte" à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, lors de la manifestation sur les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.



Crée il y a 30 ans la foulée verte est un moment convivial attendu par bon nombre de coureurs. Malgré la baisse des inscriptions depuis le Covid, l'Étoile réitère et propose de nouveau plusieurs parcours adaptés aussi bien pour les adultes que pour les enfants, de différentes distances pour combler les sportifs les plus aguerris. Rendez-vous le 4 juin 2023 ! L'Étoile Marollaise recherche des bénévoles pour encadrer cette manifestation, pour toute information complémentaire contactez Madame GRATIAS au 06 23 67 79 48.

LES AMIS DE MAROLLES

Dans le « Marolles le Mag » n° 181 d'octobre dernier les Amis de Marolles vous proposaient de participer au concours de décor de boîtes aux lettres la plus originale.

En plus du fleurissement de vos devantures, vous contribuer à l'embellissement des rues de la commune en décorant vos boîtes aux lettres. Pas de thème imposé, soyez imaginatif, créatif, montrez vos talents d'artistes. Que vos boîtes aux lettres deviennent un véritable chef-d'œuvre pour les promeneurs. Seul impératif, ne pas gêner l'accès à la boîte aux lettres. Le concours est gratuit et ouvert à tous les Marollais. Les lots de ce concours seront remis lors de notre assemblée générale le 25 novembre 2023.



Bulletin d'inscription et règlement sur le site : www.amis-marolles.org rubrique dernière info



SECOURS CATHOLIQUE

Les bénévoles de l'antenne du Secours Catholique du Plateau Briard s'associent à toutes les personnes accueillies pour remercier tous les jeunes du Centre de Loisirs, du Conseil Municipal des Enfants, de la Maison des Jeunes, du Catéchisme et tous leurs animateurs qui ont mis leur énergie au service des plus démunis. Ils se sont investis pour récolter des jouets, collecter des denrées alimentaires et proposer à tous de participer aux boîtes solidaires. Nos remerciements s'adressent aussi aux associations, en particulier Marolles en Harmonie, et aux marollais qui ont soutenu et participé à toutes ces initiatives. Nous adressons aussi un grand merci à la mairie et au CCAS. La solidarité est l'affaire de tous et grâce à la réunion de toutes nos forces, des enfants et leurs parents ont pu être gâtés à Noël, avoir des vêtements chauds cet hiver et manger tous les jours. Un énorme MERCI à tous !!!

Renseignements : 07 87 84 40 80 - Permanence : mardi de 14h à 17h Chêne de Mambré 1 rue des Tailles 94440 Marolles-en-Brie



TENNIS CLUB DE MAROLLES

Le TCMB a débuté sa saison 2022-2023 de façon exponentielle. Il compte, au 28 février 2023, 170 adhérents dont 164 licenciés. 145 joueurs suivent les cours (122 enfants et 23 adultes) ce qui représente 85% des inscrits, encadrés par un responsable sportif et pédagogique ainsi que 3 enseignants. Un club plein d'avenir, attractif pour ses tarifs et la qualité de son enseignement.

Le Sport Etudes De Paris a opté pour notre club afin d'y dispenser une pratique intensive du tennis à ses élèves. Les professeurs nous ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité relationnelle avec les membres du Bureau ainsi que les installations mises à leur disposition. Deux tournois organisés en septembre et décembre 2022 ont remporté un franc succès avec une forte affluence de compétiteurs. Des stages de tennis ont été programmés lors des vacances scolaires ainsi que des animations, tous les deux mois, pour les adhérents dans une ambiance conviviale. Cette année, la compétition est à l'honneur avec cinq équipes engagées dont trois jeunes. Un agenda bien rempli pour cette saison tennistique.

Des travaux, dont la réfection du local handisport, ont été réalisés. Les futurs aménagements apporteront au club un environnement de belle qualité. Les membres du nouveau Bureau remercient le Maire et les services municipaux pour leur écoute et leur intervention.

Renseignements : <http://www.club.fft.fr/tcmb94/>



JUDO CLUB

Focus sur 4 jeunes Marollais qui ont reçu leur diplôme de ceinture noire 1^{er} DAN à l'occasion de la cérémonie annuelle du « KAGAMI BIRAKI » selon la tradition japonaise du Kodokan, organisée par le comité du Val de Marne. Les plus jeunes participent activement aux tournois de judo. Mentions spéciales à 2 de nos minimes Fatoumata Diawara et Mikail Bozkurt, ainsi qu'Axel Feder dans la catégorie junior, qui se sont hissés au niveau du championnat Île de France.

A noter dans vos agendas notre tournoi au Judo Club de Marolles, le 16 avril 2023.



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 13 MARS 2023



Une séance du conseil municipal s'est tenue le lundi 13 mars 2023 en mairie.

Cette page vous présente les principaux points présentés en Conseil municipal et des éléments explicatifs pour une meilleure compréhension du travail de vos élus.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

Chaque année, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, les élus ouvrent le débat sur les orientations budgétaires proposées par la municipalité, en tenant compte du contexte économique mondial et national, de la loi de finance et leurs répercussions sur la commune.

Quelques éléments parmi les 35 pages du rapport d'orientation budgétaires, méritent d'être signalés :

Une année fortement impactée par un contexte économique inflationniste

Dans un contexte d'augmentation des dépenses énergétiques (électricité x 2,5; gaz x 3 ; carburants), du point d'indice des fonctionnaires (+3,5 points depuis juillet 2022), du montant du SMIC, la commune poursuivra en 2023 une politique de dépenses publiques sans recours à l'emprunt et sans augmentation des taux d'impôts et des tarifs communaux.

Un plan pluriannuel des investissements ambitieux

- Création d'une voie verte au parc urbain par la reprise des chemins piétonniers : investissements s'étalant de 2023 à 2025
- Remise en état et extension du réseau de vidéoprotection qui sera rattaché au CSU du Syndicat de Police : cet investissement s'étalera lui aussi sur 3 ans.
- Réduction de la consommation énergétique de la commune : achats de véhicules électriques, remplacement de l'éclairage par du LED, travaux dans les bâtiments publics.

L'intégralité du rapport d'orientations budgétaires est accessible sur le site internet de la commune.

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble des délibérations adoptées en Conseil municipal sont affichées en mairie et disponibles sur le site internet de la commune
- Le conseil municipal est à retrouver en vidéo sur la chaîne Youtube de la commune « Ville de Marolles-en-Brie »

Partenariat CAF - Marolles pour les familles

Le Conseil Municipal a approuvé 3 conventions d'objectifs et de financements de la Caisse d'Allocations Familiales. Un soutien essentiel pour mener à bien des projets d'accompagnement parental et proposer des séjours aux enfants.

Soutien aux jeunes pour financer un projet, une formation ou un permis de conduire

Depuis 2016, la bourse au projet a pour objectif d'accompagner les jeunes Marollais âgés de moins de 26 ans et à les soutenir dans la réalisation de leurs projets individuels ou collectifs. Le Conseil municipal a décidé d'étendre cette aide aux jeunes Marollais souhaitant être soutenus pour financer une formation ou un permis de mobilité (exemple : permis de conduire).

Renseignements : maisondesjeunes@marollesenbrie.fr



MAROLLES MON VILLAGE



Un petit air de folie...

L'hiver touchant à sa fin, nous avons tous hâte de retrouver le Marolles qu'on aime, fleuri, verdoyant, de pouvoir profiter de cette magnifique forêt, et de commencer à s'installer prendre l'apéro en extérieur. Alors si un petit air de printemps commence à se faire sentir sur notre jolie commune, appelant même à un petit air de folie, certains sujets que nous avons déjà soulevés semblent encore inquiéter nos concitoyens. Pour l'heure, la folie à laquelle nous goûtons à Marolles semble parfois résulter d'un complot visant à nous rendre dingues...

Les gens nous demandent encore et toujours :

- **Quel futur pour le bureau de poste ?** De plus en plus chaotiques, les horaires changeants déroutent les usagers... Finalement, ... c'est peut-être fait exprès pour les écœurer et comme ça, si il n'y a plus de visiteurs, plus besoin de garder ce bureau. Ce bureau de poste n'est pas vraiment à recommander.
- De nombreux d'habitants se plaignent encore du **système de ramassage des encombrants** sans vraiment comprendre comment ça marche. Généralement, ça se fait par imitation : quand ton voisin sort ses trucs sur le trottoir, tout le monde y rajoute les siens sans savoir pourquoi. Voilà encore autre chose d'embarrassant en plus d'encombrant.
- Nous recevons de nombreux témoignages au sujet des **irrégularités d'horaires du bus 12**. La société qui a repris la ligne a tenu à être à la hauteur de la précédente et même au-delà : horaires imprécis, suppression de bus, application défaillante.... Plus ça va, plus c'est pire. Le 12, à défaut de vous emmener en bus vous mène en bateau.
- Encore le bus : il semble y avoir un plan d'élimination des chaises roulantes qui doivent prendre trop de place dans les bus. Pour décourager les usagers en situation de handicap, force est de constater que de nombreux **trottoirs sont encore trop bas** pour pouvoir monter dans les véhicules.

Donc, pour résumer : si vous êtes en chaise roulante, que vous voulez, le même jour, sortir un encombrant, envoyer un recommandé et prendre le bus.... **BON COURAGE !!**

Mais encore ... Dans Marolles le Mag de janvier, on apprend que la ville recevra 60 arbres pour être plantés ici et là. Très bien. Ceci « pour lutter contre le dérèglement climatique et ses effets » et « pour créer des zones de fraîcheur ». Après avoir abattu une bonne centaine aux Bruyères ??? Et on se félicite d'en récupérer 60? Et pas un seul remis sur l'avenue? Et pour ce qui est de la fraîcheur, on repassera. Rendez vous cet été aux Bruyères aux endroits « dégagés », Vous comprendrez.

Si ça peut vous rassurer ... ces problèmes ont tous été abordés en Conseil Municipal, et sont en voie de résolution voire même résolus pur certains. Si vous souhaitez en savoir plus, et tant que vous ne recevrez pas de communication à ces sujets, n'hésitez pas à vous adresser à la Mairie qui devrait se faire un plaisir de vous informer. Cela étant, par notre statut d'élus d'opposition, nous nous ferons toujours l'écho, auprès de la majorité, de vos témoignages, de vos inquiétudes et de vos revendications.

A bientôt.

«Marolles, mon Village»

facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



Chères Marolaises, Chers Marollais,

Nous vous informons que cette tribune sera notre dernière, sous le nom de la liste «Vivre Marolles».

En effet, le 22 janvier 2023, nous avons appris par le biais de la presse locale, que Madame Sylvie GERINTE, cheffe de file de la liste «Vivre Marolles» lors des dernières élections municipales, avait rejoint le Rassemblement National du Val-de-Marne, en tant que trésorière.

Certes, nous sommes en démocratie, et chacun a le droit de faire les choix qui lui conviennent à titre personnel.

Toutefois, en tant qu'élus de cette liste, nous voulons indiquer que cette initiative est la sienne, et déclarer clairement et sans ambiguïté, que nous nous désolidarisons totalement de cette décision.

En effet, son engagement auprès du Rassemblement National ne correspond nullement à nos convictions et aux valeurs que nous défendons ; à savoir, entre autres :

- L'Humanisme,
- La Tolérance
- La Liberté,
- La Solidarité,
- La Lutte contre les Inégalités, toutes les formes de discriminations, et donc le refus du racisme.

Aussi, en tant qu'élus de l'opposition, nous, Carine Charles, Joël Villaza et Bernard Kammerer, avons donc décidé de nous positionner désormais en tant que

« **Conseillers municipaux Indépendants** », et de fait, de ne plus être associés à la liste «Vivre Marolles».

Nous continuerons, bien entendu, de vous informer sur les sujets relatifs à la gestion de notre commune via cette tribune. Notre engagement pour vous et avec vous, pour l'intérêt général, reste intact.

Merci de votre confiance et au plaisir de pouvoir échanger avec vous.

Vos élus.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Malgré l'inflation, la commune continue d'investir pour notre cadre de vie et notre avenir

C'est dans un contexte économique difficile que le budget primitif 2023 a été établi. Malgré les efforts de chacun pour réduire les dépenses de fonctionnement, le budget de la commune se voit alourdi par l'inflation en particulier, celle des coûts de l'énergie (électricité x 2,5 ; gaz x 3 ; carburants) mais aussi augmentation du point d'indice des fonctionnaires (+ 3,5 points depuis juillet 2022) et du montant du SMIC.

Pour 2023, ces répercussions sont estimées à 568 000 €. Sans l'effet de l'inflation, notre budget de fonctionnement aurait été en légère diminution (- 0,19 %). La maîtrise de notre budget, nous la devons en grande partie à la bonne gestion des deniers opérée par les agents de commune.

Leur travail, mais aussi notre recherche active de subventions, la réorganisation des services, ont permis d'absorber l'augmentation des coûts de l'énergie et des matières premières sans réévaluer les taux d'impôts locaux ou les tarifs municipaux, diminuer les prestations de la commune ou encore le nombre d'événements communaux.

Côté investissement, après un montant d'investissement inédit depuis dix ans en 2022 (2 310 000 €), le budget primitif 2023 se veut toujours aussi ambitieux pour notre commune avec le lancement de trois plans pluriannuels d'investissement.

Le premier prévoit la création d'une voie verte par le Parc urbain qui verra le remplacement de la passerelle et la remise en état des cheminements piétonniers sur 3 ans.

Le deuxième concerne le système de vidéoprotection de la commune : remise en état et installation de nouvelles caméras raccordés au CSU (Centre de Supervision Urbain) de notre syndicat de police à Santeny. Ce projet s'échelonne lui aussi sur 3 ans.

Enfin, il convient d'engager dès à présent notre commune dans la réduction de son empreinte énergétique par des investissements importants. 125 000 € sont prévus cette année pour rénover les bâtiments publics. Les travaux se poursuivront durant plusieurs années afin d'atteindre les objectifs de -40% de notre empreinte à horizon 2030.

Le budget 2023 marque à nouveau la volonté l'équipe municipale d'améliorer le cadre de vie de notre commune, tout en nous préparant aux défis du développement durable.

Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.




Ils m'on fait confiance pourquoi pas vous ?

Dorothee MONTCHARMONT
06 62 52 98 21
www.dorotheeimmobilier.fr

★★★★★
4,9 / 5
28 avis

😊
99 %
Taux de satisfaction

👍
+28
Recommandations

Agent immobilier indépendant enregistré à Créteil sous le N° RCS 929 307 123 • Carte T 0794012021000000075 • REP 24925757 2000

UN CENTRE COMMERCIAL DYNAMIQUE

Dans le précédent Marolles le Mag nous vous annonçons la fermeture temporaire de votre Carrefour City pour travaux. En effet, les nouveaux propriétaires, M. et Mme MAHRAZI, souhaitent offrir aux Marollais un magasin refait à neuf.



En janvier dernier, Dorothée Montchamont a organisé une tombola en collaboration avec tous les commerçants de Marolles. Un moment partagé autour d'une galette de l'amitié.



Aménagement des horaires de La Poste

Depuis le 1^{er} février les horaires du bureau de poste de Marolles ont été modifiés du mardi au vendredi de 15h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h. Cette phase de test permettra à la commune de continuer les négociations avec le Groupe La Poste pour mettre en place des horaires adaptés au quotidien des Marollais.



Une parfaite maîtrise du marché local

Un accompagnement à toutes les étapes de votre projet

Des honoraires attractifs grâce à des frais de structure réduits

LA PARFAITE ADRESSE POUR TROUVER LA VOTRE !

Ils m'ont fait confiance, pourquoi pas vous ?



Scannez-moi et consultez les avis de mes clients !



Notée 5/5*



Alexandra GATELLIER
Conseillère* en immobilier
06 62 97 16 28
alexandra.gatellier@iadfrance.fr

*Tous les conseillers IAD sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IAD France Immobilier au RSAC, titulaires de la carte de démarchage Immobilier pour le compte de la société IAD France. *Avis disponibles sur https://www.immoadvisor.com/pro/iad-france-alexandra-gatellier-marche-en-1316-34440-3521.html
France (mars 2023) : alexandra.gatellier@iadfrance.fr - Service - N° 274.600. Et Alexandra Gatellier, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France Immobilier au RSAC de Créteil sous le numéro 897 639342, RCP VERMOREL, numéro 12704504 20894, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS. Ne pas jeter sur la voie publique - VISA IAD N° 374 - Tous droits réservés à Dorian GATELLIER - mars 2023



BLOC-NOTES

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Léna PHILIPPE née le 05/10/2022
- Clément BOURG né le 10/11/2022
- Siena VERSMESSEN née le 09/12/2022
- Léandro SIMOES CORREIA né le 09/12/2022
- Lysiana ABLAY née le 11/12/2022
- Mouho-Charifa TOURE née le 16/01/2023
- Inès BACHIRI née le 05/02/2023
- Mahé BLEUBAR née le 09/03/2023

ILS SE SONT DIT OUI

- Mohamed SADNA et Kadidja BENATTOU le 21/01/2023
- Arthur TRONEL et Manon LEFORT le 17/02/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Dominique CADIN le 20/11/2022
- Gagou BOCCARA le 01/02/2023



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

ATTENTION LUNDI 1^{ER} MAI FÊTE DU TRAVAIL :
PAS DE COLLECTES !

UN RATTRAPAGE EST-IL PRÉVU ?
OUI,
LES MARDI 2 MAI
OU
MERCREDI 3 MAI

QUELS BACS SONT CONCERNÉS ?
LES BACS VERTS ET JAUNES
HABITUELLEMENT COLLECTÉS LE LUNDI

QUAND SORTIR SON BAC ?
LE SOIR DU 1^{ER} MAI

QUAND RENTRER SON BAC ?
QUAND IL AURA ÉTÉ COLLECTÉ AU PLUS TARD LE MÉRREDI SOIR.

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30-18h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h-12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 32

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garcot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECCOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
- Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire de la Tuilerie 2 Hameau d'activités de la Tuilerie 01 43 86 13 13
- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie
Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

INSCRIVEZ-VOUS !

<https://bluegreen.fr/marolles/>



UGOLF

Semaine du Développement Durable

du 9 au 14 mai 2023



Sensibilisation à l'écologie

Nettoyage de la ville

Atelier anti-aspillage

Tri sélectif

Pique-nique solidaire

Conférences

Couture zéro déchets

Spectacle

La nature en harmonie

Programme de la semaine sur www.marollesenbrie.fr